



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 19597

Numéro SIREN : 478 076 730

Nom ou dénomination : 3 FRERES PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2017 sous le numéro de dépôt 24388



20170243882016

DATE DEPOT : 10/04/2017

N° DE DEPOT : 24388

N° GESTION : 2006B19597

N° SIREN : 478076730

DENOMINATION : 3 FRERES PRODUCTIONS

ADRESSE : 36 boulevard de la Bastille 75012 PARIS

MILLESIME : 2016

.

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

S.A.R.L. au capital de 20 000,00 Euros

Siège social : 36 BOULEVARD DE LA BASTILLE 75012 PARIS

R.C.S : 478 076 730

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

10 AVR. 2017

Sous le N° : 24388



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/03/2017

Le 16/03/2017,
à 10 heures,

Monsieur EMMANUEL FRANCOIS, détenant 490 parts sociales,
Monsieur MARIUS FRANCOIS-KERNER, détenant 20 parts sociales,
Monsieur DAVID ANDRE, détenant 490 parts sociales,

associés de la société 3 FRERES PRODUCTIONS SARL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur EMMANUEL FRANCOIS, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

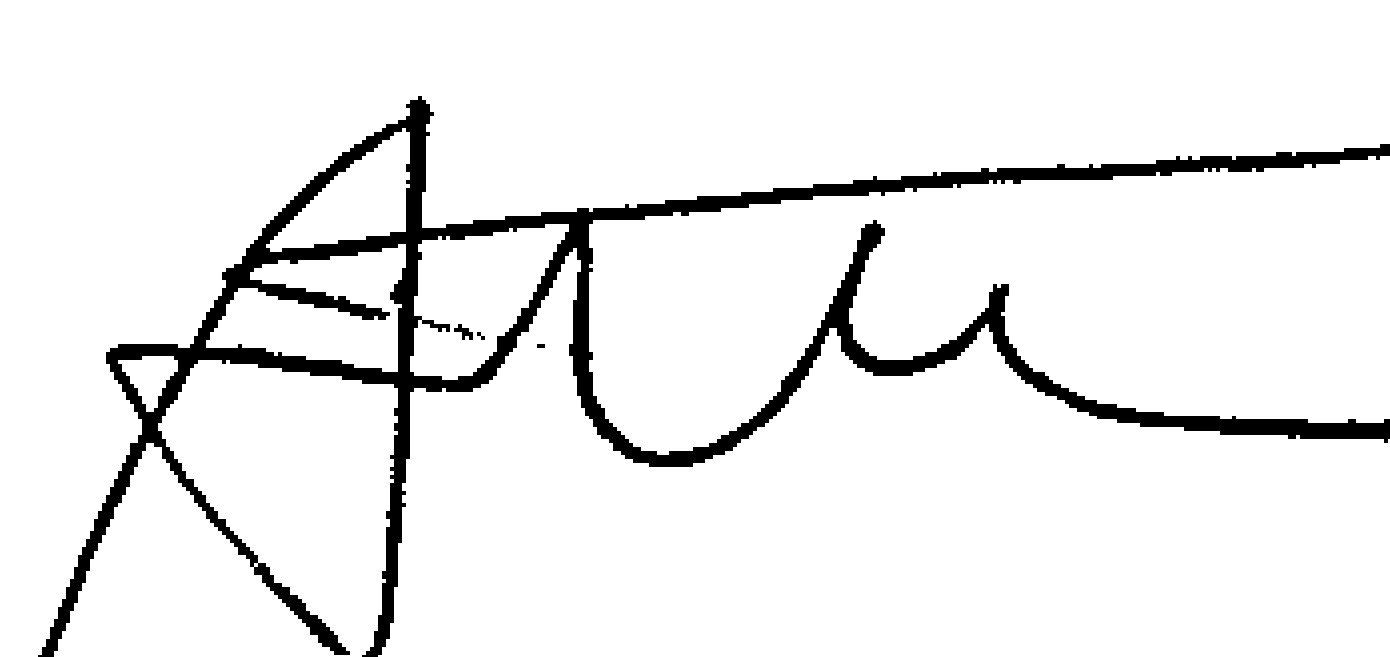
- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Confirmation de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).



Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 141 239,40 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un bénéfice de 141 239,40 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 129 329,51 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 270 568,91 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 270 568,91 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 270 568,91 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/15			
31/12/14			
31/12/13	70 000 euros		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DA

TFK

ET

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que les bénéficiaires concernés par une convention, n'ont pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de confirmer la rémunération du gérant d'un montant de 12 000 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

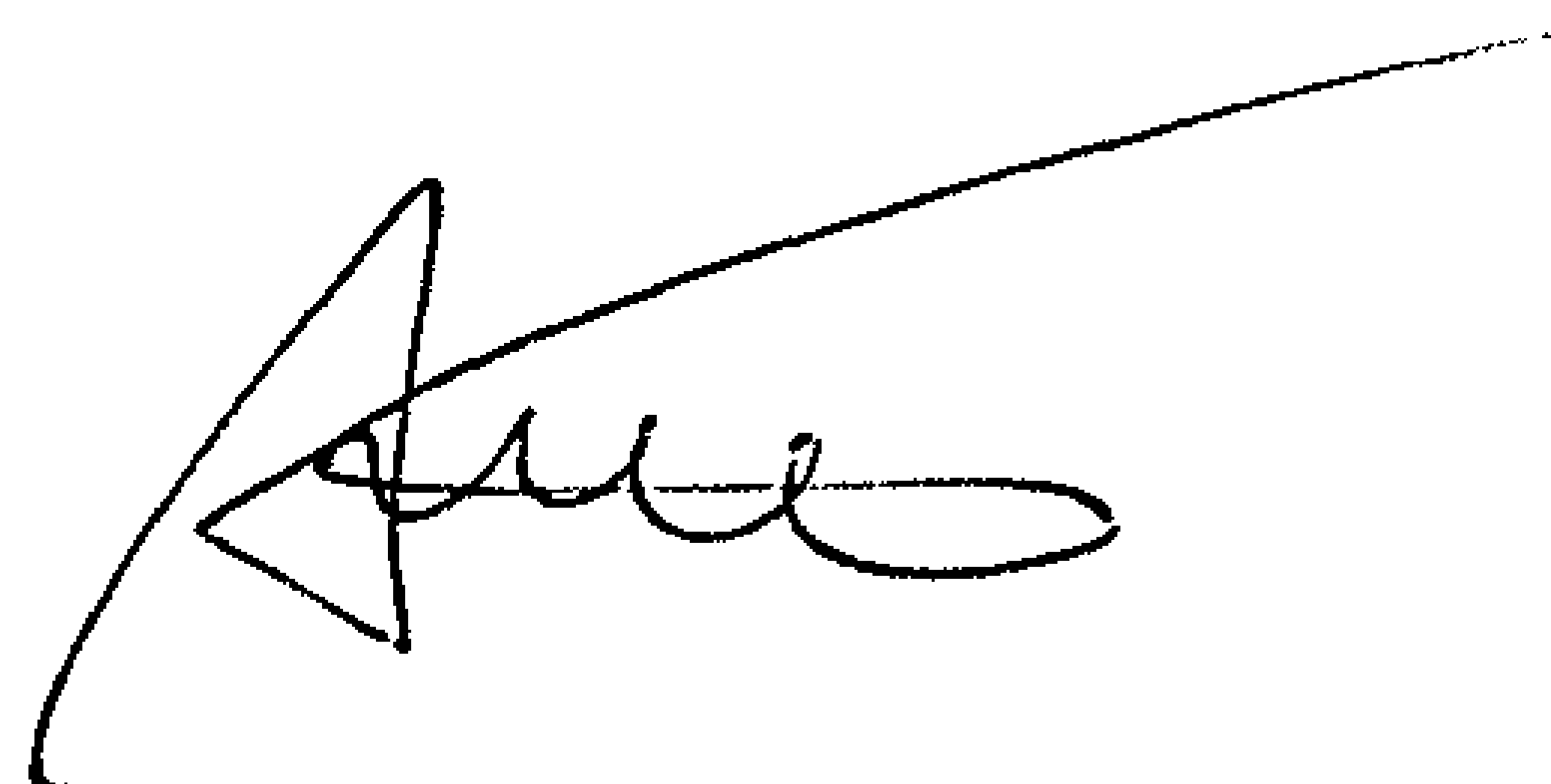
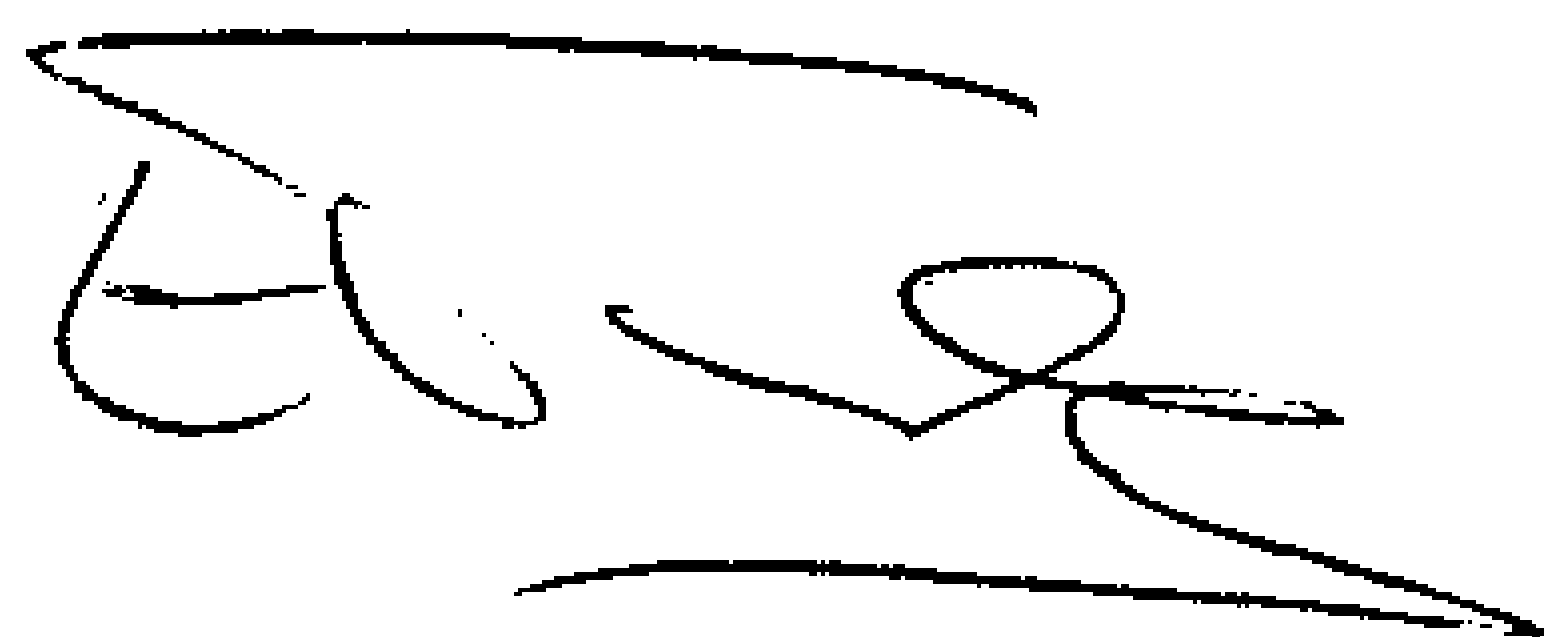
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Numéro SIRET : 47807673000033

36 BOULEVARD DE LA BASTILLE
75012 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2016 au 31/12/2016

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 3 FRERES PRODUCTIONS SARL pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	644 854,15 Euros
Chiffre d'affaires	909 964,32 Euros
Résultat net comptable	141 239,40 Euros

Fait à NEUILLY SUR SEINE
Le 13/02/2017

Signature de l'Expert Comptable



Cabinet AUDITEURS ADVISORS ASSOCIES

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Bilan et Resultat

Bilan et Resultat

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		3 111 071,21	3 111 071,21			139 987,29	13,22
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		49 717,57		49 717,57	7,71	213 667,44	20,18
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 745,41	2 634,04	111,37	0,02	780,18	0,07
Autres immobilisations corporelles		2 878,42	2 876,42				
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		7 181,00		7 181,00	1,11	4 758,00	0,45
TOTAL (I)		3 173 571,61	3 116 581,87	56 989,94	8,84	359 192,91	33,93
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes		113,10		113,10	0,02	126,00	0,01
Clients et comptes rattachés		225 982,84		225 982,84	35,04	343 459,00	32,44
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel						1 009,49	0,10
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		131 717,00		131 717,00	20,43	52 961,00	5,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		20 210,42		20 210,42	3,13	6 008,00	0,57
. Autres		88 842,55		88 842,55	13,78	54 454,69	5,14
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		116 190,30		116 190,30	18,02	236 762,34	22,36
Charges constatées d'avance		4 808,00		4 808,00	0,75	4 758,00	0,45
TOTAL (II)		587 864,21		587 864,21	91,16	699 538,52	68,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		3 761 435,82	3 116 581,87	644 854,15	100,00	1 058 731,43	100,00

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000,00)	20 000,00	3,10	20 000,00	1,89
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 000,00	0,31	2 000,00	0,19
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	129 329,51	20,06	77 510,33	7,32
Résultat de l'exercice	141 239,40	21,90	51 819,18	4,89
Subventions d'investissement			161 835,00	15,29
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	292 568,91	45,37	313 164,51	29,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	81 000,00	12,56	81 000,00	7,65
TOTAL (II)	81 000,00	12,56	81 000,00	7,65
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			1 629,93	0,15
. Découverts, concours bancaires	548,30	0,08	2 628,80	0,25
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	240,00	0,04		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 338,33	19,59	44 805,13	4,23
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	803,58	0,12		
. Organismes sociaux	104 220,09	16,16	57 738,73	5,45
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 930,59	5,85	35 002,00	3,31
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	822,00	0,13		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	382,35	0,06	1 862,33	0,18
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			520 900,00	49,20
TOTAL (IV)	271 285,24	42,97	664 566,92	62,77
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	644 854,15	100,00	1 058 731,43	100,00

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	909 964,32		909 964,32	100,00	213 577,78	100,00	696 387	326,06
Chiffres d'Affaires Nets	909 964,32		909 964,32	100,00	213 577,78	100,00	696 387	326,06

Production stockée								
Production immobilisée			850 320,99	93,45	445 945,15	208,90	404 375	90,68
Subventions d'exploitation			2 000,00	0,22			2 000	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			12,90	0,00	29,85	0,01	-17	-59,61
Total des produits d'exploitation (I)			1 762 298,21	193,67	659 552,78	308,81	1 102 746	167,20
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			235 466,55	25,85	129 220,78	60,50	106 246	82,22
Impôts, taxes et versements assimilés			10 388,39	1,14	8 731,35	3,15	3 657	54,33
Salaires et traitements			333 488,38	36,85	189 303,40	68,63	144 166	76,16
Charges sociales			182 427,16	20,05	101 881,82	47,70	80 546	79,06
Dotations aux amortissements sur immobilisations			833 186,36	91,58	151 844,85	71,14	681 252	445,36
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			157 503,14	17,31	82 853,52	38,79	74 650	90,10
Total des charges d'exploitation (II)			1 752 450,98	192,58	661 835,72	309,93	1 090 515	164,75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 847,23	1,08	-2 382,94	-1,11	12 229	513,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			38,49	0,00	419,02	0,20	-381	-90,92
Différences négatives de change			304,44	0,03			304	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			342,93	0,04	419,02	0,20	-77	-18,37
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-342,93	-0,03	-419,02	-0,19	77	18,38
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			9 504,30	1,04	-2 801,96	-1,30	12 305	439,31

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/12/2016
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2015
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions et transferts de charges

284,10

0,03

1 720,14

0,81

-1 436

-83,48

321 730,60

35,36

71 535,00

33,49

250 195

349,75

Total des produits exceptionnels (VII)

322 014,70

35,39

73 255,14

34,30

248 759

339,58

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

266,00

0,03

60,00

0,03

206

343,33

321 730,60

35,36

71 535,00

33,49

250 195

349,75

Total des charges exceptionnelles (VIII)

321 996,60

35,39

71 595,00

33,52

250 401

349,75

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)

18,10

0,00

1 660,14

0,78

-1 642

-88,91

Participation des salariés (IX)
Impôts sur les bénéfices (X)

-131 717,00

-14,46

-52 961,00

-24,79

-78 758

-148,70

Total des Produits (I+III+V+VII)

2 084 312,91

229,05

732 807,92

343,11

1 351 505

184,43

Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)

1 943 073,51

213,53

680 988,74

318,85

1 262 085

185,33

RÉSULTAT NET

141 239,40

15,52

51 819,18

24,26

89 420

172,56

*Bénéfice**Bénéfice*

Dont Crédit-bail mobilier
Dont Crédit-bail immobilier

3 FRERES PRODUCTIONS SARL**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 111 071,21	3 111 071,21			139 987,29	13,22
205000 DROITS & LICENCES	1 000,00		1 000,00	0,16	1 000,00	0,09
205020 DU COTE DES VIVANTS	232 277,71		232 277,71	38,02	232 277,71	21,94
205021 DITES MOI QUE JE M'AIME	153 503,05		153 503,05	23,80		
205022 DEVENIR MEDECIN	165 820,06		165 820,06	25,71		
205023 PRIMAIRES A DROITE	511 415,74		511 415,74	79,31		
205024 GRAND DIVORCE	183 532,01		183 532,01	28,48		
205100 FILMS AMORTIS 100%	793 724,58		793 724,58	123,08		
205110 ETUDIANT CHERCHE LOGEMENT 03-10-10	72 822,75		72 822,75	11,29	72 822,75	8,88
205111 SEXUS EVANGELICUS 28-12-2011					166 717,36	15,75
205112 SUICIDISTAN 13-07-11					38 612,19	3,65
205113 LES STRATEGES					384 981,68	36,38
205114 EMBUSCADE					203 413,35	19,21
205115 CHANTE TON BAC	569 192,51		569 192,51	88,27	569 192,51	53,78
205116 PARIS 2014	427 782,80		427 782,80	66,34	427 782,80	40,41
280500 AMORT LICENCES		1 000,00	-1 000,00	-0,15	-1 000,00	-0,08
280501 AMORT 100% FILMS		793 724,58	-793 724,58	-123,08		
280510 AMORT ETUDIANT CHERCHE LOGEMENT		72 822,75	-72 822,75	-11,28	-72 076,55	-8,80
280511 AMORT SEXUS EVANGELICUS					-168 717,36	-15,74
280512 AMORT SUICIDISTAN					-38 612,19	-3,64
280514 AMORT LES STRATEGES					-384 981,68	-36,35
280515 AMORT SUR SUBV EMBUSCADE					-203 413,35	-19,20
280516 AMORT SUBV CTB		569 192,51	-569 192,51	-88,26	-515 229,21	-48,65
280517 AMORT. PARIS 2014		427 782,80	-427 782,80	-66,33	-382 771,37	-36,14
280520 AMORT. DU COTE DES VIVANTS		232 277,71	-232 277,71	-38,01	-192 011,35	-18,13
280521 AMORT DITES MOI		153 503,05	-153 503,05	-23,79		
280522 AMORT DEVENIR MEDECIN		165 820,06	-165 820,06	-25,70		
280523 AMORT PRIMAIRES A DROITE		511 415,74	-511 415,74	-79,30		
280524 AMORT GRAND DIVORCE		183 532,01	-183 532,01	-28,45		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	49 717,57		49 717,57	7,71	213 667,44	20,18
232100 PRIMAIRES A DROITE					78 009,34	7,37
232110 DEVENIR MEDECIN					123 135,43	11,83
232120 AU BONHEUR DES DAMES					8 485,17	0,80
232130 MARION	20 533,50		20 533,50	3,18	4 037,50	0,38
232140 BOUYGUES	613,67		613,67	0,10		
232150 OTA BENGAL	28 570,40		28 570,40	4,43		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 745,41	2 634,04	111,37	0,02	780,18	0,07
215400 MATERIEL INDUSTRIEL VIDEO	2 745,41		2 745,41	0,43	2 745,41	0,26
261540 AMORT MAT VIDEO		2 634,04	-2 634,04	-0,40	-1 965,23	-0,18
Autres immobilisations corporelles	2 876,42	2 876,42				
218200 MATERIEL TRANSPORT	2 200,00		2 200,00	0,34	2 200,00	0,21
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	676,42		676,42	0,10	676,42	0,06
281820 AMORT MAT TRANSPORT		2 200,00	-2 200,00	-0,33	-2 200,00	-0,20
281830 AMORT MATERIEL DE BUREAU		676,42	-676,42	-0,09	-676,42	-0,05
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						

3 FRERES PRODUCTIONS SARL**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières	7 161,00		7 161,00	1,11	4 758,00	0,45
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 400,00		2 400,00	0,37		
275101 DG LOCAUX BASTILLE	4 761,00		4 761,00	0,74	4 758,00	0,45
TOTAL (I)	3 173 571,61	3 116 581,67	56 989,94	8,84	359 192,91	33,93
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	113,10		113,10	0,02	126,00	0,01
409100 FOURNISSEURS AVANCES ACPTE5	113,10		113,10	0,02	126,00	0,01
Clients et comptes rattachés	225 882,84		225 982,84	35,04	343 459,00	32,44
411000 CLIENTS	196 282,84		196 282,84	30,44	59 769,00	5,65
418003 FAE DEVENIR MEDECIN					46 200,00	4,36
418101 FAE GRAND DIVORCE	29 700,00		29 700,00	4,81		
418107 FAE PRIMAIRE A DROITE					220 990,00	20,87
418108 FAE DU COTE DES VIVANTS					16 500,00	1,56
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					1 009,49	0,10
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES					7,12	0,00
425000 AVANCES SALAIRES					1 002,37	0,09
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	131 717,00		131 717,00	20,43	52 961,00	5,00
444000 ETAT-IMPOT SUR LES BENEFICES	131 717,00		131 717,00	20,43	52 961,00	5,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 210,42		20 210,42	3,13	8 008,00	0,57
445660 TVA DEDUCTIBLE S/A85	18 452,37		18 452,37	2,96	4 497,50	0,42
445666 TVA DEDUCTIBLE S/DA 10%	22,05		22,05	0,00		
445860 TAXE/CA SUR FACTURES NON PARV.	1 736,00		1 736,00	0,27	1 510,50	0,14
. Autres	88 842,55		88 842,55	13,78	54 454,69	5,14
441002 CNC LES VIVANTS					15 556,25	1,47
441003 CNC DEVENIR MEDECIN					14 131,25	1,33
441004 CNC PRIMAIRES A DROITE	24 000,00		24 000,00	3,72	24 000,00	2,27
441005 CNC AU BONHEUR DES DAMES	37 045,60		37 045,60	5,74		
441006 CNC LE GRAND DIVORCE	15 000,00		15 000,00	2,33		
467100 VERCORS					767,19	0,07
467300 NOTE DE FRAIS DEBITRICE	296,95		298,95	0,05		
467500 PICTANOVO	12 500,00		12 500,00	1,94		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	118 180,30		116 180,30	18,02	236 762,34	22,36
512100 SOCIETE GENERALE	79 627,81		79 627,81	12,36	208 235,09	19,67
512201 GESV SARL 3 FRERES STE	36 562,49		36 562,49	5,67	28 527,25	2,69
Charges constatées d'avance	4 808,00		4 808,00	0,75	4 758,00	0,45
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 808,00		4 808,00	0,75	4 758,00	0,45
TOTAL (II)	587 864,21		587 864,21	91,16	699 538,52	66,07

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le	Exercice précédent
	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 761 435,82	3 116 581,67	644 854,15	100,00	1 058 731,43	100,00

3 FRERES PRODUCTIONS SARL**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000,00)	20 000,00	3,10	20 000,00	1,89
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	20 000,00	3,10	20 000,00	1,89
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	2 000,00	0,31	2 000,00	0,19
106110 RESERVE LEGALE	2 000,00	0,31	2 000,00	0,19
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	129 329,51	20,06	77 510,33	7,32
110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDI)	129 329,51	20,06	77 510,33	7,32
Résultat de l'exercice	141 239,40	21,90	51 818,18	4,89
Subventions d'investissement			161 835,00	15,29
138003 SUBV. DEVENIR MEDECIN			65 835,00	6,22
138004 SUBV. PRIMAIRES A DROITE			96 000,00	9,07
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	292 568,91	45,37	313 164,51	29,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	81 000,00	12,56	81 000,00	7,65
167402 AV. CDNDITION. IDF CTB	81 000,00	12,56	81 000,00	7,65
TOTAL(II)	81 000,00	12,56	81 000,00	7,65
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			1 629,93	0,15
164110 PRET 30 000 EUROS			1 629,93	0,15
. Découverts, concours bancaires	548,30	0,08	2 628,80	0,25
512202 BE5V CB DAVID ANDRE	548,30	0,08	2 628,80	0,25
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	240,00	0,04		
419100 2P2L	240,00	0,04		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 338,33	19,59	44 805,13	4,23
401000 FOURNISSEURS	115 922,33	17,98	33 048,33	3,12
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	10 416,00	1,62	11 756,80	1,11
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	803,58	0,12		
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	803,58	0,12		
. Organismes sociaux	104 220,09	16,16	57 738,73	5,45
431000 URSSAF	47 599,29	7,38	27 349,31	2,58
431100 AGESSA	4 793,50	0,74	1 542,95	0,15
437100 AUDIENS+CS + CCHSCT	38 154,98	5,81	20 156,55	1,90
437400 ASSEDIC	3 473,67	0,54	2 935,57	0,28

3 FRERES PRODUCTIONS SARL**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
437500 CMB	945,93	0,15	520,42	0,05
437601 RETRAITE 01/2016	960,00	0,15		
437999 Mutuelle Salarial 02/2016	846,72	0,13		
438600 CH SOC/ A PAYER	272,61	0,04	131,70	0,01
438601 TAXE APPRENTISSAGE	2 386,09	0,37	1 321,22	0,12
438604 AFDAS	6 787,30	1,05	3 781,01	0,26
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 930,59	5,88	35 002,00	3,31
445510 TVA A DECAISSER	16 790,00	2,60	4 412,00	0,42
445713 TVA COLLECTEE 20%	1 275,00	0,20	1 000,00	0,09
445716 TVA COLLECTEE S/DA 9.2%	20,29	0,00		
445717 TVA COLLECTEE 10%	17 145,30	2,66	3 800,00	0,36
445870 TAXE/CA SUR FACTURES A ETABL.	2 700,00	0,42	25 790,00	2,44
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	822,00	0,13		
447000 ETAT-AUTRES IMPOTS ET TAXES	822,00	0,13		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	382,35	0,06	1 862,33	0,18
466000 DEPERRAZ ANTHONY	201,65	0,03		
466100 DROITS AUTEUR			1 227,39	0,12
467200 NDF ANDRE DAVID			634,94	0,06
467400 NOTE DE FRAIS CREDITRICE	180,70	0,03		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			520 900,00	49,20
487003 PCA DEVENIR MEDECIN			120 000,00	11,33
487007 PCA PRIMAIRE A DROITE			400 900,00	37,67
TOTAL(IV)	271 285,24	42,07	664 566,92	62,77
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	644 854,15	100,00	1 058 731,43	100,00

3 FRERES PRODUCTIONS SARL
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	909 964,32		909 964,32	100,00	213 577,78	100,00	696 387	326,08
706010 PRESTATIONS SERVICES 20%	4 836,32		4 836,32	0,53	1 525,00	0,71	3 311	217,11
706100 CESSIION DROITS TV 10%	890 025,00		890 025,00	97,81	150 190,00	70,32	739 835	492,60
706157 CESSIION DROITS CHANTE TON B					9 034,74	4,23	-8 034	-100,00
706178 VENTE DROITS TV	2 528,00		2 528,00	0,28			2 528	N/S
706500 RECETTES EXPLOITATION 20 %					31 889,04	14,93	-31 889	-100,00
706600 RECETTES EXPLOIT 10%	6 575,00		6 575,00	0,72			6 575	N/S
706910 EXPORT HORS CEE					3 989,00	1,86	-3 969	-100,00
706990 DROITS EXPORT					8 000,00	3,75	-8 000	-100,00
708800 PRODUITS ANNEXES	5 000,00		6 000,00	0,66	8 970,00	4,20	-2 970	-33,10
Chiffres d'Affaires Nets	909 964,32		909 964,32	100,00	213 577,78	100,00	696 387	326,08

Production stockée								
Production immobilisée			850 320,99	93,45	445 945,15	208,80	404 375	90,68
721500 PRODUCTION IMMOBILISEE			850 320,99	93,45	445 945,15	208,80	404 375	90,68
Subventions d'exploitation			2 000,00	0,22			2 000	N/S
740000 SUBVENTIONS			2 000,00	0,22			2 000	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			12,90	0,00	29,85	0,01	-17	-69,81
758000 PRODUITS GESTION					29,85	0,01	-29	-100,00
758100 Produits divers de gest courante			12,90	0,00			12	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 762 298,21	193,67	659 552,78	308,81	1 102 746	167,20
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			235 466,55	25,88	129 220,78	60,50	106 246	82,22
605400 ACHAT PREST TRVAUX PRODUCTION			74 659,07	8,20	22 896,64	10,72	51 763	228,08
605401 PRESTATIONS MATERIEL TOURNAGE			38 854,30	4,05	23 420,65	10,97	13 434	57,36
605404 PRESTATIONS SALLE MONTAGE			6 600,00	0,73	6 040,00	2,83	560	9,27
605405 PRESTATIONS OE PRODUCTION					2 100,00	0,98	-2 100	-100,00
605450 POST PRODUCTION - MONTAGE ET REGIE			6 745,00	0,74	198,00	0,09	6 547	N/S
606100 FOURNITURES NON STOCKABLES			1 863,05	0,20	1 701,53	0,80	162	9,52
606300 FOURNITURES ENTRETIEN			407,99	0,04	292,33	0,14	115	39,38
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			2 197,70	0,24	1 212,12	0,57	985	81,27
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			19 035,00	2,09	19 032,00	8,91	3	0,02
614000 CHARGES LOCATIVES					47,00	0,02	-47	-100,00
615200 Entretien réparat biens immobiliers			3 986,88	0,44			3 986	N/S
615300 ENTRTIEN REPARATIONS			552,47	0,06	90,83	0,04	462	513,33
615400 Maintenance informatique			122,37	0,01			122	N/S
615500 Entretien des locaux			50,00	0,01			50	N/S
616000 ASSURANCES					741,23	0,35	-741	-100,00
616101 AUTRES ASSURANCES					404,02	0,19	-404	-100,00
616201 ASSURANCE MULTIRISQUE					719,84	0,34	-719	-100,00
618100 DOCUMENTATION GENERALE			550,17	0,06	1 679,49	0,79	-1 129	-67,23
622000 REMUNERATION INTERMEDIAIRES					1 138,58	0,53	-1 138	-100,00
622600 HONORAIRES			12 330,00	1,35	13 301,53	6,23	-971	-7,29
622700 FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX			49,74	0,01	49,01	0,02		0,00
623300 FOIRES ET EXPOSITIONS					120,00	0,06	-120	-100,00
623400 CADEAU CLIENTELE			2 000,00	0,22	100,00	0,05	1 900	N/S
623700 PUBLICITE			5 495,00	0,60	150,00	0,07	5 345	N/S

3 FRERES PRODUCTIONS SARL**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
624100 Transports sur achat	150,00	0,02	150	N/S
624200 COURSIERS	128,00	0,01	256,00	0,12
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	30 635,87	2,27	15 529,90	7,27
625700 RECEPTION	26 053,08	2,86	12 427,76	5,82
626000 FRAIS POSTAUX	139,60	0,02	302,93	0,14
626210 TELEPHONE MOBILE	1 393,38	0,15	1 945,84	0,91
626300 INTERNET	573,41	0,06	274,32	0,13
627000 FRAIS BANCAIRES	2 622,42	0,29	2 371,40	1,11
627308 FRAIS DAILLY			550,00	0,26
628100 ABONNEMENTS	272,07	0,03	127,83	0,06
Impôts, taxes et versements assimilés	10 388,39	1,14	6 731,35	3,15
631200 TAXE APPRENTISSAGE	2 386,09	0,26	1 321,22	0,62
631300 FORMATION PROFESSIONNELLE	6 787,30	0,75	3 906,13	1,83
635110 CFE CVAE	1 074,00	0,12	1 316,00	0,62
637800 TAXES DIVERSES	141,00	0,02	188,00	0,09
Salaires et traitements	333 469,38	36,85	189 303,40	88,63
641100 SALAIRES INTERMITTENTS	295 736,08	32,50	169 930,62	79,56
641104 SALAIRES PERMANENTS	37 733,30	4,15	19 372,78	9,07
Charges sociales	182 427,16	20,05	101 881,82	47,70
645100 URSSAF	81 941,84	9,00	46 607,80	21,82
645150 AGESEA RAO	640,00	0,07		
645310 AUDIENS	30 680,46	3,37	17 262,88	8,08
645400 ASSEDIC	23 068,77	2,54	12 463,82	5,84
645500 CONGES SPECTACLES	43 467,76	4,78	24 979,85	11,70
645999 MUTUELLE	1 552,47	0,17	1 552	N/S
647500 CM8	965,29	0,11	543,75	0,25
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	110,57	0,01	23,74	0,01
Dotations aux amortissements sur immobilisations	833 186,36	91,58	151 844,85	71,14
681115 AMORT FILMS SUR RECETTES	632 527,55	91,49	151 258,50	70,82
681120 DOT AMORT CORPORELS	668,81	0,07	686,35	0,32
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	157 503,14	17,31	82 853,52	38,79
651103 DROITS IMAGES	8 170,00	0,90	7 030,00	3,29
651600 DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUC	147 320,53	16,19	73 840,00	34,57
651620 DROITS POUR CAPTATION AUDIOVISUELLE			250,00	0,12
651700 CONTRIBUTION DIFFUSEUR	1 620,54	0,16	812,24	0,38
651800 DROITS DIVERS			800,00	0,37
658000 CHARGES DIVERS GESTION COURANT	392,07	0,04	121,28	0,06
Total des charges d'exploitation (II)	1 752 450,98	192,58	681 935,72	309,93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 847,23	1,08	-2 382,94	-1,11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	38,49	0,00	419,02	0,20
661100 INTERETS S/PRET SG	38,49	0,00	297,77	0,14
661600 CHARGES INTERETS			121,25	0,06

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change	304,44	0,03			304	N/S
665008 PERTES DE CHANGE	304,44	0,03			304	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	342,93	0,04	419,02	0,20	-77	-18,37
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-342,93	-0,03	-419,02	-0,19	77	18,38
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	9 504,30	1,04	-2 801,96	-1,30	12 305	439,31
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	284,10	0,03	1 720,14	0,81	-1 436	-83,48
771000 PRODUITS EXCEPT/OP GESTION	284,10	0,03	613,60	0,29	-329	-53,66
772000 PRODUITS EXCEPT S/ EX ANT			1 106,54	0,52	-1 106	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	321 730,60	35,36	71 535,00	33,49	250 195	349,75
777000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	321 730,60	35,36	71 535,00	33,49	250 195	349,75
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	322 014,70	35,39	73 255,14	34,30	248 759	339,58
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	266,00	0,03	60,00	0,03	206	343,33
671200 PENALITES AMENDES FISC	266,00	0,03	60,00	0,03	206	343,33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	321 730,60	35,36	71 535,00	33,49	250 195	349,75
687115 AMORT SUR SUBVENTIONS	321 730,60	35,36	71 535,00	33,49	250 195	349,75
Total des charges exceptionnelles (VIII)	321 996,60	35,39	71 595,00	33,52	250 401	349,75
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18,10	0,00	1 660,14	0,78	-1 642	98,91
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-131 717,00	-14,46	-52 961,00	-24,79	-78 756	-148,70
699100 CREDIT IMPOT AUDIOVISUEL	-129 985,00	-14,27	-52 445,00	-24,52	-77 540	-147,84
699200 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	-1 732,00	-0,18	-516,00	-0,23	-1 216	-235,65
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 084 312,91	229,05	732 807,92	343,11	1 351 505	184,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 943 073,51	213,53	680 988,74	318,85	1 262 085	185,33
RÉSULTAT NET	141 239,40	15,52	51 819,18	24,26	88 420	172,56
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Liasse 16 IS RN

Liasse 16 IS RN

DGFIP N° 2050-SD 2016

Formulaires obligatoires (art. 53 A
du code général de l'imprime)

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12									
Adresse de l'entreprise : 36 BOULEVARD DE LA BASTILLE 75012 PARIS										Durée de l'exercice précédent : 12									
Numéro SIRET : 47807673000033										Néant ☐									
										Bilan N° 1010									
										31121016									
										Net									
										Brut									
										Amortissements, provisions									
										Net									
Capital souscrit non appelé (I)										AA									
Frais d'établissement *										AB									
Frais de développement *										CX									
Concessions, brevets et droits similaires										AF									
Fonds commercial (1)										AH									
Autres immobilisations incorporelles										AJ									
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL									
Terrains										AN									
Constructions										AP									
Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR									
Autres immobilisations corporelles										AT									
Immobilisations en cours										AV									
Avances et acomptes										AX									
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS									
Autres participations										CU									
Créances rattachées à des participations										BB									
Autres titres immobilisés										BD									
Prêts										BF									
Autres immobilisations financières *										BH									
TOTAL (II)										BJ									
Matières premières, approvisionnements										BL									
En cours de production de biens										BN									
En cours de production de services										BP									
Produits intermédiaires et finis										BR									
Marchandises										BT									
Avances et acomptes versés sur commandes										BV									
Clients et comptes rattachés (3) *										BX									
Autres créances (3)										BZ									
Capital souscrit et appelé, non versé										CB									
Valeurs mobilières de placement (sauf actions propres)										CD									
Disponibilités										CF									
Charges constituées d'avance (3) *										CH									
TOTAL (III)										CJ									
Frais d'émission d'emprunt à terme										CW									
Primes de remboursement des obligations										CM									
Écarts de conversion au III *										CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)										CO									
Rémunération des dirigeants										CP									
Rémunération des administrateurs										CR									
Rémunération des commissaires aux comptes										CS									
Rémunération des autres personnes										CT									
Rémunération des autres personnes										CU									
Rémunération des autres personnes										CV									
Rémunération des autres personnes										CW									
Rémunération des autres personnes										CX									
Rémunération des autres personnes										CY									
Rémunération des autres personnes										CZ									
Rémunération des autres personnes										DA									
Rémunération des autres personnes										DB									
Rémunération des autres personnes										DC									
Rémunération des autres personnes										DD									
Rémunération des autres personnes										DE									
Rémunération des autres personnes										DF									
Rémunération des autres personnes										DG									
Rémunération des autres personnes										DH									
Rémunération des autres personnes										DI									
Rémunération des autres personnes										DJ									
Rémunération des autres personnes										DK									
Rémunération des autres personnes										DL									
Rémunération des autres personnes										DM									
Rémunération des autres personnes										DN									
Rémunération des autres personnes										DO									
Rémunération des autres personnes										DP									
Rémunération des autres personnes										DQ									
Rémunération des autres personnes										DR									
Rémunération des autres personnes										DS									
Rémunération des autres personnes										DT									
Rémunération des autres personnes										DU									
Rémunération des autres personnes										DV									
Rémunération des autres personnes										DW									
Rémunération des autres personnes										DX									
Rémunération des autres personnes										DY									
Rémunération des autres personnes										DZ									
Rémunération des autres personnes										EA									
Rémunération des autres personnes										EB									
Rémunération des autres personnes										EC									
Rémunération des autres personnes										ED									
Rémunération des autres personnes										EE									
Rémunération des autres personnes										EF									
Rémunération des autres personnes										EG									
Rémunération des autres personnes										EH									
Rémunération des autres personnes										EI									
Rémunération des autres personnes										EJ									
Rémunération des autres personnes										EK									
Rémunération des autres personnes										EL									
Rémunération des autres personnes										EM									
Rémunération des autres personnes										EN									
Rémunération des autres personnes										EO									
Rémunération des autres personnes										EP									
Rémunération des autres personnes										EQ									
Rémunération des autres personnes										ER									
Rémunération des autres personnes										ES									
Rémunération des autres personnes										ET									
Rémunération des autres personnes										EU									
Rémunération des autres personnes										EV									
Rémunération des autres personnes										EW									
Rémunération des autres personnes										EX									
Rémunération des autres personnes										EY									
Rémunération des autres personnes										EZ									
Rémunération des autres personnes										FA									
Rémunération des autres personnes										FB									
Rémunération des autres personnes										FC									
Rémunération des autres personnes										FD									
Rémunération des autres personnes										FE									
Rémunération des autres personnes										FF									
Rémunération des autres personnes										FG									
Rémunération des																			

SAGE Experts-complètes Janvier 2018 : État préparatoire.

* Les explications concernant cette rubrique sont demandées dans la rubrique 0 - 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
3 FRERES PRODUCTIONS SARL		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20.000.....)	DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	129 330
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	141 239
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	81 000
	TOTAL (II)	DO	81 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	548
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	240
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	126 338
	Dettes fiscales et sociales	DY	143 776
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	382
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	271 285
L'actif de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	644 854
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	271 285	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	548	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code de droit des impôts)

Désignation de l'entreprise :		J FRERES PRODUCTIONS SARL				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	909 964	FI		FI	909 964	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	909 964	FK		FL	909 964	
	Production stockée *					FM		
	Production inutilisée *					FN	850 321	
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 762 298
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	235 467
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	10 388
	Salaires et traitements *						FY	333 469
	Charges sociales (10)						FZ	182 427
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	833 196
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)						GD	
	Total des charges d'exploitation (3) (II)						GE	157 503
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	1 752 451
Opérations en nature	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GG	9 847
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (4)						GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	
	Différences positives de change						GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN	
	Total des produits financiers (V)						GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ	
	Différences négatives de change						GR	38
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	304
	Total des charges financières (VI)						GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	343	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(343)	
						GW	9 504	

JG/N° 1134 pour l'exercice 2015 - Les explications complémentaires sont données dans la note n° 2015

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 FRERES PRODUCTIONS SARL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	284	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	321 731	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	322 015	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	266	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	321 731	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	321 997	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	18	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	(131 717)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	2 084 313	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	1 943 074	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	141 239	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	
			- Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	
	(10)	Dont consommations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	157 111
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
					obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).				Exercice N		
SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					321 731	
AMORTISSEMENTS SUR SUBVENTIONS				321 731		
PENALITES				266		
DEGREVEMENT CFE					252	
CHEQUE NON DEBITE					32	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : État préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2312.

Désignation de l'entreprise 3 FRERES PRODUCTIONS SARL										Néant		I*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Créatives, à une réévaluation majorée au cours de l'exercice ou d'un autre exercice		Acquisitions, créations, apports et versements de fonds à passer			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	2 310 468	KE		KF	1 059 951	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	2 745	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	2 200	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	676	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	5 622	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	4 758	IU	2 403	IV			
TOTAL IV						IQ	4 758	IR	2 403	IS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	2 320 848	OH	2 403	OJ	1 059 951
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale, en évaluation par mise en équivalence			
						par versement de fonds à passer		3		4			
						1		2		5			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO	209 630	IW	3 160 789	IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MC		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	2 745	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN			
		Matériel de transport				IV		MP	2 200	MO			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	676	MT			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NH	5 622	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						I2		OU		OW	
		Autres participations						IO		OX		OZ	
Autres titres immobilisés						II		2B		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	7 161	2G			
TOTAL IV						I3		NJ	7 161	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4	209 630	OK	3 173 572	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 + col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 + col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS CARL										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 956 813	PF	1 154 258	PG		PH	3 111 071	
TOTAL I											
TOTAL II											
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			PM		PN		PO		PQ		
Sur sol propre											
Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 965	QA	669	QB		QC	2 634	
Autres immobilisations corporelles			QD		QE		QF		QG		
Matériel de transport			QH	2 200	QI		QJ		QK	2 200	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	676	QM		QN		QO	676	
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	4 842	QV	669	QW		QX	5 510	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QY	1 961 655	QZ	1 154 927	RA		RB	3 116 582	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode de dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I											
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	N9	N10	N11	N12	N13			
TOTAL II											
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol propre											
Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gdes, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques, mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récupérables et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		XL			XM			XN			
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)		NP	NI	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général soustrayant (NP + NI + NR)		NW			NY		NZ				
Total général soustrayant (NS + NT + NU)											
Total général soustrayant (NW - NY)											
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

SAO2 Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3 FRERES PRODUCTIONS SARL				Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-31) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TE	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	IV	IV	IX
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6Q	6R
		6O	6P	6Q	6R
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	IV	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	IJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 59 I-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	7 161	UV		UW	7 161			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	225 983		225 983					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou titres en garantie * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	131 717		131 717					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 210		20 210					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	76 046		76 046					
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	12 797		12 797					
	Charges constatées d'avance				VS	4 808		4 808					
	TOTAUX				VT	478 722	VU	471 561	VV	7 161			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	548		548						
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	126 338		126 338						
Personnel et comptes rattachés				8C	804		804						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	104 220		104 220						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	37 931		37 931						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	822		822						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	382		382						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	271 045	VZ	271 045						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	1 630	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice clos le : 31/12/2016	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				WA 141 239		
		de son conjoint				WB		
		moins part déductible *				WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	YV 266		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	266							
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							IZ	
Quote-part	Résultats attribués par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 207 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18	
		- Imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	XQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduits sur les PME (art. 204 C)	SN	Quote-part de 12 % des plus-values à tout zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR 141 505	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WI	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- Imposées au taux de 0 %					WH	
		- Imposées au taux de 19 %					WP	
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- Imputées sur les déficits antérieurs					XH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales : ☐ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	
Moyens d'investissement	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations	K9	Entreprises exonérées (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		L2	Moins-values déductibles en matière de plus-values (art. 39-4 du CGI)	L5	
	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations	16	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations		K3	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations	PA	
	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations	OV	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations		1F	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations	XC	
	Atteinte de la limite de 10 % de la valeur nette comptable des immobilisations						PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	XO	Crédence dérogatoire par le report en arrière de déficit		Z1	XG 131 717		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI 9 788	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							Z1	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							SI 9 788	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XX	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2016
Extension

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

[illegible]

Désignation de l'entreprise 3 FRERES PRODUCTIONS SARL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	28 647	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	9 788	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	18 858	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	18 858	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L.3113-1 et L.3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2016

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	77 510	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	51 819		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	129 330		Report à nouveau	ZG	129 330				
					ON : le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II	ZH	129 330		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIN DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNIS	- Sous-traitance				YT	124 858					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	19 035					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	12 380					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnels)	ES			ST	79 193					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	235 467					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	1 074					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intercommunale sur les produits pétroliers)	ZS			YZ	9 314					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YN	10 388					
TVA	- Montant de la TVA collectée				YY	63 080					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				VZ	46 196					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2015) *				OZ	333 473					
	- Montant de la plus value constituée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)				YP	2					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	NP									
	- Filiales et participations : (liste au 2059 G prévu par art. 48 II de l'ann. III au CGI)										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JG			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JP			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société fille	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JI					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-SOIF pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire réglementaire (article 55 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL		Néant ☒				
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 10%	0%	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme déduites sur objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexée)					
CABR A : plus ou moins-value nette à court terme (col. 1 et 2)						
CABR B : plus ou moins-value nette à long terme (col. 3 et 4)						
CABR C : autres plus-values taxable (col. 5 et 6)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2031

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 208 bis 1 A, 208 C et 210 F du CGI.

Neant ☒ *

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL Néant ☒

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotés exclus du régime du long terme (art. 219 I a terbis 0 bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a terbis 0 bis du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subjectives issues des exercices antérieurs (montants nets avant déduction de la déduction de moins-values)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 1 + 2 + 3 + 4 + 5
	À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a terbis 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a terbis 0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subjectives issues des exercices antérieurs (montants nets avant déduction de la déduction de moins-values)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de BPI antérieurement imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 55A du Code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E-SD 2016

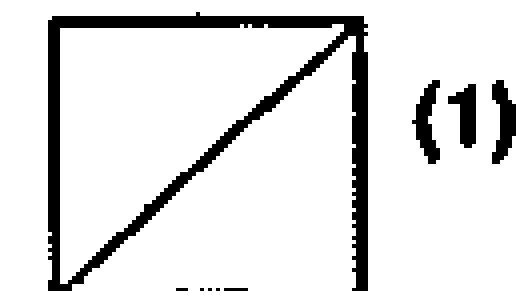
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois : 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	909 964	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	2 000	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	13	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	NI		
TOTAL 1	OM	911 977	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	216 432	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	157 503	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	00		
TOTAL 2	01	373 935	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	538 042
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	538 042	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO-ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	15	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	909 964	
Période de référence	G1	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6	G2 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	IR	/ /	/ /
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OL.			
- Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3052.			

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

4 7 8 0 7 6 7 3 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

ADRESSE (voie)

36 BOULEVARD DE LA BASTILLE

CODE POSTAL

75012

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Expert-comptable Janvier 2016 - Etat préparatoire

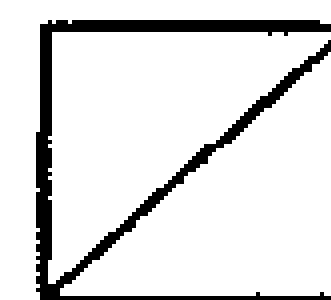
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

47807673000033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

ADRESSE (voie)

36 BOULEVARD DE LA BASTILLE

CODE POSTAL

75012

VILLE

PARIS

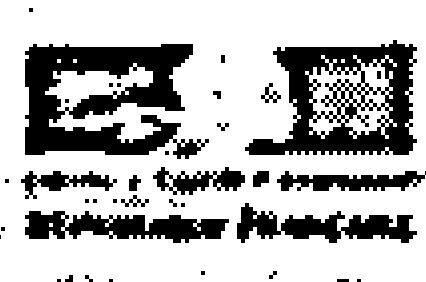
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SID 2016	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)				Trouver le date de service	
IMPOT SUR LES SOCIETES					
Exercice ouvert le		01/01/2016		et clos le	
		31/12/2016		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
				X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
3 FRERES PRODUCTIONS SARL 36 BOULEVARD DE LA BASTILLE 75012 PARIS					
SIRET 4 7 8 0 7 6 7 3 0 0 0 0 3 3					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		PRODUCTION DE FILMS TELEVISION		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15%	
				Déficit	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
				Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour la crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
AUDITEURS ADVISORS ASSOCIES 24 RUE KENNETH DELOISON 92200 NEUILLY SUR SEINE					
Tél: 0146376024				Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date: 13/02/2017	
				Lieu: PARIS	
				Qualité et nom du signataire: EMMANUEL FRANCOIS	
				Signature: Gérant	
Tél:					

SAGE Expert-comptables Janvier 2016 : En préparation

F. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽²⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽³⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :			Néant
Désignation : 3 FRERES PRODUCTIONS SARL			
Adresse : 36 BOULEVARD DE LA BASTILLE 75012 PARIS			
Siren : 478076730			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	1 732		
AUD	129 985		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt			28 555
Dont préfinancement			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L3141-30 du code du travail			2 823
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT = Autres crédits d'impôts)			

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

(2016)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

[illegible]

(2016)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

[illegible]

(2016)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

[illegible]

SACE Experts-comptables Janvier 2016 : Eui preparatoire.

3 FRERES PRODUCTIONS SARL

Annexe simplifiée

Annexe simplifiée

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 644 854,15 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 141 239,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/02/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - Règles comptables relatives aux films

1. Coût immobilisé des films

Les immobilisations tant corporelles qu'incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, soit :

- Pour les films produits, il s'agit du coût direct incluant les frais financiers. Les films sont considérés comme terminés à compter de l'obtention du visa d'exploitation délivré par le Centre National du Cinéma et de l'image animée.

- Pour les immobilisations corporelles, c'est le prix d'acquisition majoré des frais accessoires.

2. Amortissement des films

Les amortissements d'un film au titre d'un exercice donné peuvent comporter deux éléments :

- Un amortissement égal au montant des recettes nettes provenant de l'exploitation de ce film au cours de l'exercice considéré ;

- Le cas échéant, un amortissement complémentaire, prélevé sur les recettes restant disponibles d'autres films, après que ceux-ci aient été eux-mêmes amortis dans les limites autorisées, et susceptible d'être admis en déduction, dans la mesure où le total des amortissements pratiqués à la clôture de l'exercice n'excède pas le montant obtenu en appliquant au prix de revient du film les coefficients de dépréciation définis par l'instruction fiscale du 2 mai 1997, qui permettent un échelonnement dégressif de l'amortissement sur une période d'un an admise comme durée normale d'exploitation des films.

3. Application aux films de la règle de l'article 39B du CGI.

L'administration a décidé que les entreprises de production cinématographique sont réputées avoir satisfait à l'obligation susvisée lorsque l'une des deux limites ci-après est atteinte à la clôture d'un exercice déterminé :

- La première limite est constituée par le calcul des dotations maximales calculées selon les modalités exposées ci-dessus. En conséquence, même si le cumul des amortissements ainsi calculés était inférieur à la seconde limite définie ci-après, les entreprises qui se seront conformées aux directives rappelées ci-dessus, seront réputées avoir satisfait aux obligations de l'article 39 B du CGI quelle que soit la durée effective d'amortissement de chaque film ;

- La deuxième limite est égale au montant cumulé des annuités linéaires déterminées par référence à une durée normale d'utilisation de 3 ans étant entendu que le point de départ de cette période coïncidera avec la date d'obtention du visa de censure.

4. Subventions d'investissements

Les subventions dont bénéficie l'entreprise en vue de produire des films immobilisés à l'actif de l'entreprise sont considérées comme des subventions d'investissements et sont enregistrées comme telles dans les capitaux propres en contrepartie à l'actif par un compte 441 "Autres créances - subventions à recevoir".

Les subventions acquises définitivement sont enregistrées en produit au compte 777 par le biais du compte 13. Ils font l'objet d'un amortissement exceptionnel du même montant.

Les subventions sont enregistrées en compte de produit à compter du visa d'exploitation et non à l'autorisation définitive du C.N.C. Il n'y a aucun impact fiscal sur le résultat puisque dans tous les cas, un amortissement à 100% est pratiqué sur les subventions.

5. Apports coproducteurs et engagement des contrats

Les apports des coproducteurs sont enregistrés directement en diminution du coût des films. Tous les contrats (subventions d'investissements, diffuseurs, distributeurs, ...) servant au financement des films sont engagés comptablement à partir du moment où ceux-ci sont signés. Le Chiffre d'affaires n'est constaté qu'à partir du moment où l'œuvre a reçu son prêt à diffuser (film audiovisuel) ou son visa d'exploitation (film cinéma).

6. Crédit d'impôt cinéma

Le crédit d'impôt cinéma visant à encourager les sociétés de production à réaliser sur le territoire français les travaux d'élaboration et de production de leurs œuvres cinématographiques, est constaté dans les comptes en diminution de l'impôt sur les sociétés (compte 699100). La date de comptabilisation intervient l'année où les premières dépenses éligibles sont enregistrées.

II - Règles comptables relatives aux amortissements corporels

	Méthode d'amortissement	
	Nombre d'années	Linéaire et/ou dégressif
Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
Matériel et outillage industriel	4 ans	linéaire
Matériel de transport	3 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 ans	Dégressif

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution de l'impôt (compte 699200)

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de son fonds de roulement

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 173 572 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 310 468	1 059 951	209 630	3 160 789
Immobilisations corporelles	5 622			5 622
Immobilisations financières	4 758	2 403		7 161
TOTAL	2 320 848	1 062 354	209 630	3 173 572

Amortissements et provisions d'actif = 3 116 582 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 958 813	1 154 258		3 111 071
Immobilisations corporelles	4 842	669		5 510
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 961 655	1 154 927		3 116 582

Etat des créances = 478 722 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 161		7 161
Actif circulant & charges d'avance	471 561	471 561	
TOTAL	478 722	471 561	7 161

Produits à recevoir par postes du bilan = 29 700 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	29 700
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	29 700

Charges constatées d'avance = 4 808 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 20 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	20,00	20 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	20,00	20 000

Etat des dettes = 271 045 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	548	548		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	126 338	126 338		
Dettes fiscales & sociales	143 776	143 776		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	382	382		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	271 045	271 045		

Charges à payer par postes du bilan = 19 862 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 416
Dettes fiscales & sociales	9 446
Autres dettes	
TOTAL	19 862

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 909 964 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	903 964	99,34 %
Produits des activités annexes	6 000	0,66 %
TOTAL	909 964	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 29 700 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Fae grand divorce (418101)	29 700
TOTAL	29 700

Charges constatées d'avance = 4 808 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance (486000)	4 808
TOTAL	4 808

Charges à payer = 19 862 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	10 416
TOTAL	10 416

Dettes fiscales et sociales	Montant
Ch soc/ a payer (438600)	273
Taxe apprentissage (438601)	2 386
Afdas (438604)	6 787
TOTAL	9 446

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	909 984	213 578	410 597	522 265	369 671
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 164 449	222 338	372 153	710 215	352 123
c) Impôt sur les bénéfices	-131 717	-52 961	-39 679	-107 371	-61 944
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 296 166	275 299	411 832	817 586	414 067
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	141 239	51 819	32 936	101 603	44 989
f) Montants des bénéfices distribués			70 000	70 000	50 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1 296	275	412	818	414
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	141	52	33	102	45
c) Dividende versé à chaque action			70	70	50
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	1				
b) Montant de la masse salariale	333 469	189 303	153 256	304 847	174 120
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	182 427	101 882	82 446	164 035	98 720